



**LES STRATEGIES DES
ORGANISATIONS
MEMBRES DU RESAU
NAWEY EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU
CONGO POUR LA
PROMOTION ET LA
PROTECTION DES DROITS
DES FEMMES ET DES
FILLES.**

Groupe de travail de
République Démocratique
du Congo



LES STRATEGIES DES ORGANISATIONS MEMBRES DU RESAU NAWEY EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO POUR LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DES
FEMMES ET DES FILLES.

Groupe de travail de République Démocratique du Congo

Travail réalisé dans le cadre du Master en Autonomisation et Leadership dans les Projets
de Développement. Inscrit au Projet *10-cap1-0863 « Jeunes femmes, Autonomisation et
Développement en Afrique Sub-saharienne »*, cofinancé par l'Agence Espagnole de
Coopération Internationale pour le Développement et exécuté par Fundación Mujeres

Le présent document a été réalisé avec le soutien de l'Agence Espagnole de Coopération
Internationale pour le Développement (AECID). Les contenus relèvent de la
responsabilité exclusive de l'auteur(es) et n'expriment pas nécessairement l'opinion de
l'AECID ou de Fundación Mujeres.

Mai -2012



***LES STRATEGIES DES ORGANISATIONS MEMBRES DU RESAU NAWEY EN
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO POUR LA PROMOTION ET LA
PROTECTION DES DROITS DES FEMMES ET DES FILLES.***

Dans notre travail précédant l'unité 4 nous avons eu a diagnostiquer la situation de violations des différents droits des femmes en République Démocratique du Congo, notamment les droit socio économique, politico juridique, socio environnemental ainsi que le droit socio religieux.

A présent, nous procéderons à l'élaboration des différentes stratégies qui nous permettront nous organisations membres du Réseau NAWEY de la République Démocratique du Congo, de travailler pour la promotion et la protection de ces droits des femmes en proie à des violations successives..

CHAPITRE .I. CADRE DE REFERENCE DE LA STRATEGIE

Selon la définition contenue dans le guide pour l'élaboration de stratégies de Fundacion Mujeres, le cadre de référence est entendu comme l'ensemble des différentes perspectives et concepts qui guident l'organisation (*1 Cristina Calvo Alamillo, Mujeres fondation, guide pour l'élaboration des stratégies, février 2012*).

Pour ce faire, nous allons nous atteler sur certains cadres de référence entre autre le cadre institutionnel ainsi que le cadre normatif.



A. LE CADRE INSTITUTIONNEL.

Comme nous avons eu à le relever dans notre travail de l'unité 1 sur « l'historique du féminisme en RDC », depuis l'époque de la colonisation, la femme congolaise était considérée comme un esclave des esclaves pour dire qu'elle occupait la dernière position après l'homme qui était à son tour considéré comme un esclave par les colonisateurs car les droits coloniaux établissait des différences entre les étrangers blancs et les autochtones. (*1.NKULU. M.K, « la femme zaïroise et les droits des l'homme », in zaïre-Afrique N 196 juin- juillet- Août p363-371*).

Après l'indépendance de la R D Congo le 30 juin 1960, la constitution de 1964 en son article 13 a proclamé une tentative d'égalité des congolais, entre l'homme et la femme.

Mais celle-ci n'a pas été applicable suite aux luttes fratricides qui ont marqué les premières années de l'indépendance.

C'est ainsi, après son coup d'Etat du 24 novembre 1965, le président Mobutu conscient de la nécessité de l'intégrité des femmes zaïroises au développement national et de leurs problèmes spécifiques créant en 1980 un secrétariat permanent du bureau politique chargé de la condition féminine et des affaires sociales (*3 .NKULU M.K.op.citp 363-321*)

Par ailleurs, après les élections du 12 décembre 2006, sous la constitution du 8 février 2006, vote au référendum en 2005, le ministère de la condition féminine, des affaires sociales a été remplacé par celui du genre, de la famille et de l'enfant, qui, désormais s'occupe de la situation des femmes en RD Congo à travers les différentes stratégies qu'elle met en œuvre pour promouvoir la femme congolaise sur tout le plan tel est le cas de la stratégie mise en œuvre en Novembre 2009 par le ministère pour la lutte contre les violences basées sur le genre (SNVBG).



Mais vu que ce ministère dépend totalement du gouvernement de la république, celui-lui ne lui octroi pas de moyens suffisant pour lui permettre de jouer convenablement son rôle, d'où ses actions sont insuffisantes à l'égard de la femme congolaise.

Mais en dépit de cette insuffisance de moyens ce ministère intervint tant qu'il le peut, notamment à la date du 4 avril 2011, ce ministère a incité le parlement de la RD Congo à voter la loi pour la parité Homme-.femme en RD Congo.

Quant au niveau international, notre cadre institutionnel est le Réseau Nawey lui-même qui par ses différentes stratégies de promotion de l'autonomisation des femmes contenu dans son document de stratégie, il constitue une Institution Internationale de base réunissant toutes ces organisations membres oeuvrant dans différents pays en Afrique et en Europe, qui militent pour la promotion et la protection de droit des femmes ainsi que l'autonomisation de celles-ci.

B.CADRE NORMATIF

Pour arriver à la protection et à la promotion des droits des femmes, la Constitution (*ici, bien noter l'article de la Constitution*) de la République démocratique du Congo du 18 février 2006 a mis sur pied le principe de la parité Homme- Femme soulevé dans son article 14 « qui stipule que les pouvoirs publics veillent à l'élimination de toute discrimination à l'égard de la femme et assurent la protection de ses droits.

Ils prennent, dans tous les domaines, notamment civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, toutes les mesures appropriées pour assurer la pleine participation de la femme au développement de la nation.

Ils prennent également des mesures pour lutter contre toute forme de violences faites à la femme dans la vie publique et dans la vie privée. La femme a droit à une représentation équitable au sein des institutions nationales, provinciales et locales ». (***4 République Démocratique du Congo, ministère du genre de la famille et de l'enfant , stratégie***



nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (SNVBG) Kinshasa, Novembre 2009).

Le cadre normatif international de notre stratégie partira :

- d'une part de la troisième objectifs du millénaire pour le développement 2015 et

-d'autre part de la conférence de Beijing +15

1. les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Les **Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)** sont huit objectifs¹ adoptés en 2000 à New York (Etats-Unis) par 189 États ainsi que par Mme Rouge (représentante française de l'Organisation des Nations Unies), que les États membres de l'ONU ont convenu d'atteindre d'ici 2015. La déclaration fut signée en septembre 2000. Pour définir les cadres normatifs internationaux, nous allons nous focaliser sur le troisième OMD traitant de la promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Cet objectif vise à éliminer les disparités entre les sexes, notamment dans l'éducation primaire et secondaire, d'ici 2005, et à tous les niveaux de l'éducation d'ici 2015, sachant qu'en moyenne, dans les pays en voie de développement, 94 filles sont scolarisées pour 100 garçons, et que dans 2 pays sur 3, l'égalité des genres à l'école est atteinte. Ce sont les zones rurales et pauvres dans lesquelles il y a un dernier effort à fournir. Reste que l'objectif de l'autonomisation des femmes reste distant, dans les pays en voie de développement comme dans les pays industrialisés. Dans les premiers, seuls 39% des emplois non agricoles sont pourvus par des femmes, et dans les seconds, seulement 46%
(5 www.wikipediafoundation.org , consulté le 30 mai 2012)

Nous différentes organisations membres du Réseau Nawey des différents pays D'Afrique et d'Europe devront faire plaidoyers accompagnés des propositions des projets des lois à adresser à nos gouvernements dans le but d'inciter nos gouvernements à adopter des politiques visant à favoriser les conditions de vie des femmes, aussi nous



devons faire des sensibilisations généralisées qui seront suivie par des plusieurs séances d'éductions citoyennes aux femmes du moins dans les pays ou les femmes sont encore en majorité analphabètes (pays africains)et ensuite dans tous les autres pays africains et européens, nous devons nous battre afin que les femmes et jeunes inclus puissent jouir d'un emploi décent et productif.

2. conférence Beijing +15

C. CADRE THEORIQUE

Dans cette section nous aborderons d'une part, les concepts et d'autre part, les différentes perspectives qui guident le Réseau NAWEY.

1. LES CONCEPTS

Dans notre travail de l'unité 4 sur le diagnostic situationnel, nous avons eu à relever les différents cas de violation de droit des femmes en RD Congo à savoir :

- les droits socio économiques
- les droits politico juridiques
- les droits socio environnementaux
- les droits socio sanitaires ainsi que les droits socioculturels et socio religieux.

C'est ainsi que pour parvenir aux changements vis-à-vis de toutes ces violations des droits ou discriminations dont sont victimes les femmes au Congo, dont sont victimes les femmes congolaises, une collaboration Réseau Nawey ses organisations – Gouvernement de la RD CONGO, n'est pas à négliger. Si l'on veut que le Objectifs soit atteints.

2. LES DIFFERENTES PERSPECTIVES QUI GUIDERONT NAWEY

Les perspectives pour guider le Réseau Nawey dans son plan opérationnel auprès de ses organisations membres en République Démocratique du Congo s'orientent toujours vers



les diagnostics situationnels des violations des droits des femmes congolaises que nous venions de décrire dans l'unité 4.

Par voie de conséquence, le réseau Nawey par le biais de ses organisations membres en République Démocratique du Congo, est appelé à découvrir les divers besoins des femmes dans les différents territoires de la RD CONGO, besoins qui s'expriment en terme d'accès à l'éducation et à l'instruction, d'accès aux crédits ou au pouvoir d'achat pour une indépendance économique des femmes, d'accès à la liberté et aux droits, d'accès aux soins médicaux...

A cet effet, il (le Réseau Nawey) sera appelé à être également un interlocuteur des femmes auprès des donateurs afin d'obtenir un soutien financier susceptible de soutenir les programmes de résolutions de ce problèmes des femmes congolaises en vue d'opérer un changement sur ces questions des femmes. A ce niveau, les renforcements des capacités des agents capables d'opérer ces changements au niveau local s'avèrera indispensable.

CHAPITRE. II .JUSTIFICATION DE LA STRATEGIE

La coutume et les mœurs traditionnelles qui persiste dans la plus part des communautés congolaises, qui maintiennent la femme dans le joug de la discrimination masculine, les faits du système juridique dualiste par lequel est régie notre pays, les crises sociales et politiques de depuis 1990 à 1997 qui ont caractérisé l'ancien régime de la deuxième République et qui ont maintenu le pays et sa population dans une extrême pauvreté ; ainsi que les guerres successives de 1996 à 2005 qui ont aggravées plus d'une fois encore la crise sociale, politique, économique et sécuritaire et ont soumis la majorité des filles et des femmes congolaise aux viols et violences de tout genre sont là, autant des raisons qui contribuent jusque là aux violations des droits socio-économique, politico juridique, socio sanitaire, socio environnemental et socioreligieux, comme nous venions de le décrire dans les diagnostics situationnels de violation des droits des femmes de l'unité 4.

Ce sont ces différents droits des femmes que nous avons pu analyser qui constituent notre cadre conceptuel



- **les droits socio-économiques**

Dans ce chapitre, nous avons démontré combien la femme congolaise en général et celle du sud Kivu en particulier n'a pas une place de choix qui lui soit reconnu par l'homme dans la vie économique. Celle-ci ne peut accéder ni à l'eau, ni à la terre mais encore aux ressources naturelles.

- **les droits politico juridique**

Dans ce droit nous sommes partis de la cause **anathématisation** en démontrant celle-ci est la cause de non participation des femmes à la vie politico juridique en RD Congo.

-**Parlant des droits socio environnementaux**, nous avons montré comment les femmes sont devenues des agents de destructions de l'environnement tout simplement par ignorance de leur rôle de protectrice de l'environnement et manque d'encadrement dont elles devraient bénéficier de la part non seulement des hommes mais aussi et surtout de la part de l'Etat congolais.

-**Pour les droits socio sanitaire**, la femme ne bénéficie pas totalement d'une garantie politique sanitaire prévu par l'Etat, ce qui accroît chez elle le taux de la mortalité maternelle d'une moyenne nationale de 870 pour 100.000 Naissance Vivante en 1995, de 1837 pour 100 000 Naissance et elle est également exposée à plusieurs maladies.

-enfin pour les droits socio religieux et culturels la femme congolaise ne bénéficie pas d'une parcelle d'autorité en ce domaine , on ignore son existence.

A cet effet dans le droit socio-économique nous avons constaté que en R D Congo, les femmes continuent à être victimes des discriminations masculines basées sur la gestion des revenus provenant de leurs activités informelles par les hommes, l'autorisation maritale qu'ils leur imposent pour accéder aux micro crédits, au travail, source de revenu, complètement le traitement du mari , en cette période de conjoncture difficile que traverse la R D Congo post conflit, les nombres élevés des femmes encore analphabètes, l'absence des moyens financiers des femmes pour accéder aux micro crédits.



Tout ceci constitue autant de facteurs défavorables à l'autonomisation économique des femmes, un des conditions les plus importantes pouvant permettre aux femmes d'être des actrices principales de développement de leurs territoires ou régions, ainsi que de la nation congolaise toute entière.

Concernant le droit socio environnemental, nous avons constaté après l'analyse situationnelle de violation des droits des femmes, qu'elle dispose très bien de son environnement car elle est en contact permanent avec celui-ci. mais aucune disposition ne lui reconnaît un droit quelconque sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles par conséquent, elle ne dispose d'aucune main mise sur l'environnement, et par ignorance elle est devenu un agent destructeur de son propre environnement, au lieu d'en être une protectrice.

Pour le droit socio sanitaire, on a constaté que toute population congolaise se caractérise par le manque d'information sur l'éducation sanitaire, elle n'a pas l'accès facile aux soins de santé suite à la conjoncture économique dont elle fait face.

Tous les engagements pris par l'Etat concernant la santé de sa population n'est que lettre morte.

Ce qui accentue Le taux de mortalité maternelle qui est passé d'une moyenne nationale de 870 pour 100.000 Naissance Vivante en 1995, de 1837 pour 100 000 Naissance Vivante en 1998 (Etat des Lieux de la Santé 1998) et de 1289 pour 100.000 Naissance Vivante en 2001 (Multiple Indicators Cluster Survey 2 , 2001).

La prévalence contraceptive (méthode moderne) est passée de 15 % en 1990 à 4,6 % en 1998 (Etat des Lieux de la Santé , 1998) et de 4,4 % en 2001 (Multiple Indicators Cluster Survey 2 2001) à 5,7 % en 2007 (Enquête Démographique de la Santé , 2007). (**5 REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PROGRAMME NATIONAL MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE DE SANTE DE LA REPRODUCTION, POLITIQUE NATIONALE D DE SANTE DE LA REPRODUCTION, Juillet 2008.**)



Enfin concernant le droit socioreligieux nous avons relevé que la femme est toujours en position d'infériorité Statutaire par rapport a l'homme ce qui ne lui permet pas de vivre librement ses expériences culturelles et religieuses

Chap. III. CADRE D'INTERVENTION

Dans le Cadre de référence il serait mieux mettre les concepts theoriques qui guident Nawey comme réseau que vous pouvez trouver au campus dans la section Général, Documents Nawey.

SECTION I. PLAN STRATEGIQUE OPERATIONNEL

Comme nous l'avons eu à relever dans le diagnostic situationnel de violation des droits de femmes en RD Congo en se penchant sur le cas de la province du Sud Kivu, les problèmes majeurs aux quels se butent les femmes pour jouir de leurs droits s'expriment en terme de :

- violation de droit socio économique politico juridique, socio environnementaux, socio sanitaire socio culturels et socio religieux.

Un fait majeur est à signaler en ce domaine est que tout au long de l'unité 5, nous venons de nous étendre plus sur les domaine socio juridique et sanitaire en l'occurrence les droit de femmes à la politique et à la liberté de vie et d'opinion à l'instruction et à l'accès aux soins de santé. Et ceci parce que nous nous sommes dit que pour avoir droit à jouir de la gestion de son environnement et à vivre dans un environnement décent, à jouir d'une liberté culturelle et religieuse, à jouir d'une autonome économique, il faut nécessairement tout d'abord que la femme ait une bonne santé parce qu'il parvient à avoir accès au soins médicaux, qu'elle soit instruite et éduquée et enfin qu'elle ait une parcelle d'opinion dans l'espace de prise des décisions.



Ce sont autant des perspectives dont le Réseau Nawey est appelé à tenir compte lorsqu'il mettra en application les stratégies de son plan opérationnel en République Démocratique du Congo. Il s'agit en bref, de:

A. SUR LE PLAN GENERAL :

Les discriminations socio-économiques, politico juridique, socioreligieuses, socio culturelles, socio environnementale et socio sanitaire dont sont victimes les femmes et filles en RD CONGO.

B. SUR LE PLAN SPECIFIQUE :

- **L'applicabilité totale des lois votées en faveurs des femmes pour que l'égalité du genre soit réellement observée en République Démocratique du Congo à partir de l'année 2013.**
- **La baisse de taux d'analphabétisme des femmes et des filles plus accentuée par rapport à celui des hommes depuis l'année 2013.**
- **L'accès par les filles et femmes en général, aux soins de santé ainsi qu'à leur prise en charge médicale presque dans tous les domaines sanitaires par l'Etat.**

Cette problématique dont Nawey est appelé à tenir pour son intervention pour l'autonomisation des femmes et filles en République Démocratique du Congo, nous l'exprimons d'une façon détaillée dans l'arbre de problème ci-dessous.

A I. ARBRE DE PROBLEME

AII.Le problème prioritaire

Le problème prioritaire qui est à la base de tous les problèmes ci -haut énumérés et qui étouffent l'épanouissement des droits femmes en général en RD Congo et en particulier au Sud Kivu est « **la Discrimination socio-économiques, politico juridique, socioreligieuses, socioculturelles, socio environnementale et socio sanitaire** ».



A I2. Les problèmes secondaires :

Les problèmes secondaires relevés sont :



- Les non accès aux crédits par la plus part des femmes dans le pays en général comme dans la province du sud Kivu en particulier,

-Les surcharges d'activités journalières et quotidiennes aux quelles sont soumises les femmes et les filles qui les fatiguent, les épuisent et les mettent mal à l'aise afin d'être efficace au développement de leurs milieux ou de leur pays

- La non applicabilité totale des lois votées en faveur des femmes, pour que l'égalité de genre soit réellement observée en R D Congo.

-Le taux d'analphabétisme des femmes et des filles plus élevées par rapport à celui des hommes

-Le non accès par les femmes en général aux soins de santé ainsi que la quasi absence de leur prise en charge médicale presque dans tous les domaines sanitaires

LE PROBLEME PRIORITAIRES EST :

- Discrimination socio-économiques, politico juridique, socio religieuses, socio culturelles, socio environnementale et socio sanitaire.



LES CAUSES DES CE PROBLEME SONT

Mentalités Traditionnelles, Coutumes ou usages pratiques, Domination masculine,



Manque de vulgarisation des lois protégeant les femmes , Ignorance de l'existence des lois protégeant les femmes par les femmes elles-mêmes

LES PROBLEMES SECONDAIRES :

I. Non applicabilité totale des lois votées en faveur des femmes, pour que l'égalité de genre soit réellement observée en R D Congo.



LES CAUSES DU PROBLEMESECONDAIRES :

-Les lois congolaises ont été empruntées des lois de certains pays occidentaux (France et Belgique)

-Les contradictions que présentent ces lois par rapport aux coutumes reconnues comme sources des droits dans le pays

-manque de rigueur dans la vulgarisation de ces lois

-ignorances des femmes à l'égard des lois pour le réclamer

Les lois congolaises sont autant conçues par les hommes que les femmes.

II. Le taux d'analphabétisme des femmes et des filles plus élevées par rapport à celui des hommes





LES CAUSES DU PROBLEME

Mentalités traditionnelles

Coutumes ou usages pratiques

La pauvreté des parents incapables de payer la scolarité des tous les enfants

Les guerres qui ont appauvri, déplacé, insécurisé ... les familles

III. *Les surcharges d'activités journalières et quotidiennes aux quelles sont soumises les femmes et les filles qui le fatigue, les épuise et les mettent mal alaise afin d'être efficace au développement de leurs milieux ou de leurs pays*



LES CAUSES DU PROBLEME

Coutumes traditionnelles

Inégalité de partage de travail entre fille- garçon, femme- homme au sein du ménage

Considération sociétale de la femme et de la fille comme, seules à s'occuper du ménage en dépit de ses autres occupations

IV. *Le non accès par les femmes en général aux soins de santé ainsi que la quasi absence de leur prise en charge médical presque dans tous les domaines sanitaires*





LES CAUSES DU PROBLEME

Quasi absence de prise en charge sanitaire par les hommes, l'Etat

Manque d'une politique générale de l'Etat pour s'occuper des soins de santé des femmes

Manque de responsabilité de l'Etat en matière de santé des femmes et filles

B. 2. ANALYSE DES OBJECTIFS

Pour arriver à mettre fin à ces différentes situations dont la femme congolaises vit au quotidien, les objectifs suivants sont à observér

- Mise en application effective des lois et textes juridiques votés et promulgués protégeant les droits des femmes dans tous les domaines de la vie par le président de la République.



- Mise en application totale des lois votées en faveur des femmes



- Adoption de politique prioritaire de scolarisation des filles au même titre d'égalité que les garçons



- Prise en charge sociale, médicale et sanitaire de femmes par l'Etat congolais



SECTION II MATRICE DU PLAN STRATEGIQUE

OBJECTIF GENERAL				
Parvenir à éliminer les discriminations socio économique, politico juridique, socio sanitaire, socio religieuse, socioculturelle				
OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESE
<p>OBJECTIF SPECIFIQUE 1</p> <p>- faire appliquer totalement des lois votées en faveurs des femmes pour que l'égalité du genre soit réellement observée en République Démocratique du Congo à partir de l'année 2013.</p>	<p>- équilibre entre homme femme dans le partage des responsabilités, dans la gestion des droits à plusieurs niveaux en RD Congo</p> <p>- Représentation des femmes aux postes des prises des décisions</p>	<p>- 70 % des femmes et filles contre 80 % des hommes commencent à bénéficier de leurs droits sociopolitiques, socio économique, politico juridique, socio environnemental ainsi que le droit socio religieux.</p> <p>- plus ou moins 65 %) Des auteurs de violations des droits des femmes commencent à être poursuivis par la justice congolaise et jugée.</p> <p>-55 % des femmes et filles contre 60 % d'hommes commencent à participer aux</p>	<p>- Enquêtes et interviews qui seront réalisés par les responsables de réalisations des objectifs auprès des bénéficiaires.</p> <p>- Enquêtes et interviews</p>	<p>Le réseau Nawey et ses organisations membres de la République Démocratique du Congo sont appelés à collaborer afin de faire le suivi, les plaidoyers pour l'applicabilité totale des lois votées en faveur des femmes</p>

		espaces de prises des décisions, accèdent à l'utilisation et au contrôle des ressources sociales, économiques, politiques, culturelles et psychologiques.	qui seront réalisés par les responsables de réalisations des objectifs auprès des bénéficiaires.	
<p>LIGNE STRATEGIQUE 1 Accord entre le gouvernement de la République du Congo et le Réseau Nawey en collaboration avec ses organisations membres du pays, pour leurs interventions (Nawey et ses organisations membres) dans le suivi de l'applicabilité effective de textes légaux votés et promulgués dans le but d'assurer la protection et la promotion des droits des femmes et des filles ainsi que pour l'amélioration des conditions de vie des femmes, filles et la résolution des problèmes énumérés dans le diagnostic situationnel de violations des droits des femmes en République Démocratique du Congo.</p>				
RESULTAT 1.1	-Fin de l'impunité des auteurs de violation des droits des femmes	- plus de 50 % de femmes victimes des harcèlements en milieu de travail arrivent à ce que la justice leur soit rendue et que les droits des femmes soient respectés -partage égales des travaux entre homme et femme au sein de foyer	Collecte des données, documentation et publication de résultats.	Désaccords du gouvernement Pour le suivi de l'applicabilité effective de textes légaux voté et promulgué en vue d'assurer la protection et la promotion des droits des femmes et des filles.
RESULTAT 1.2	-la représentativité égale des femmes aux instances des prises des décisions que les hommes en République	Accès de la majorité des femmes (60%) aux postes considérables en politique	Collecte des données, documentation et publication	Mauvaise application de textes légaux promulgués et votés en faveur

	Démocratique du Congo		de résultats.	des femmes et des filles en RD Congo
<p>LIGNE STRATEGIQUE 2 Dotation par le Réseau Nawey des moyens efficaces à ses organisations membres en République Démocratique du Congo, afin de leur permettre d'assurer les suivis d'exécution des lois et textes légaux protégeant les Droits des femmes dans tous les domaines en République Démocratique du Congo.</p>				
RESULTAT 1.3	<ul style="list-style-type: none"> -effectivité de l'applicabilité des textes légaux votés et promulgués en faveur des femmes - exécution des suivies de l'applicabilité des textes par les organisations membres de Nawey 	<ul style="list-style-type: none"> -les femmes auront obtenu gain de cause et seront épanouies -les organisations membres de Nawey seront présentes sur terrains pour le suivi en collaboration avec le Réseau Nawey - Jouissances égales des droits par les hommes et les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Collecte des données, documentation et publication de résultats. Collecte des données, documentation et publication de résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> Echec du processus du suivi de l'exécution des lois et textes légaux votés et promulgués par les organisations membres de Nawey en RD CONGO, chargées de le faire.

OBJECTIF GENERAL (suite)				
Parvenir à éliminer les discriminations socio économique, politico juridique, socio sanitaire, socio religieuse, socioculturelle.				
OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESE
OBJECTIF SPECIFIQUE2 - Contribuer à la baisse de taux d'analphabétisme des femmes et des filles plus élevée par rapport à celui des hommes depuis l'année 2013.	- les femmes et filles commencent à être nommées aux postes de prise des décisions depuis 2013 en République Démocratique du Congo - les femmes commencent à initier et à organiser elles-meme des activités informelles, à gagner et à gérer les revenus générés dans leurs petites entreprises, grâce à des formations reçues dans le centre d'alphabétisation.	- Plus de 60 % des filles et femmes contre 60% des hommes sont instruites et savent lire et écrire, en RD CONGO depuis 2013 -Plus de 60 % des filles et femmes ne peuvent participer à l'égalité de chances dans le pays depuis 2013. - plus de 60% des filles et femmes sont représentées dans les postes politiques, dans les différentes	- Collecte des données, documentation et publication de résultats. - Collecte des données, documentation et publication de résultats.	- pour pérenniser les acquis de l'alphabétisation reçue, les organisations de la République Démocratique du Congo membres du Réseau Nawey sont appelés à organiser des séances de préparation professionnelle permettant d'obtenir les connaissances pouvant stimuler les compétences des femmes au travail.

		entreprises étatiques ou paraétatiques. par exemples dans les différents partis politiques les femmes font parties, adhèrent en majorité dans des partis politiques des cadres exigeants de connaissances intellectuelles pour y adhérer		
<p>LIGNES STRATEGIQUES 1</p> <p>Les organisations membres du Réseau Nawey en République Démocratique du Congo, sont appelées à collaborer avec le Réseau Nawey dans la mobilisation des fonds en vue d'appuyer la sensibilisation de tous les acteurs qui s'intéressent à l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes congolaises.</p> <p>Ainsi des séances de séminaires de formations peuvent être organisées dans les buts d'informer ces différents acteurs sur la nécessité de leurs interventions dans les actions susceptibles à donner aux filles et femmes la chance d'accéder à l'instruction et à l'alphabétisation.</p>				
RESULTAT 1.1	- les filles et femmes en RD CONGO, auront accédé à l'instruction et à l'éducation Dès 2013	- plus de 60 % des filles et femmes bénéficient de l'instruction - plus de 60% de représentation des filles et femmes par rapport à 65 % d'homme dans des organes des prises de décisions.	- Collecte des données, documentation et publication de résultats.	La non participation régulière de l'éducation par les femmes et filles bénéficiaires de la formation nécessitera une forte sensibilisation par les agents formateurs.

RESULTAT 1.2	- Les filles et femmes peuvent accéder à l'égalité des chances dans les pays au même titre que les hommes.	<ul style="list-style-type: none"> - plus 60% de représentation des filles et femmes par rapport à 65 % d'homme dans des organes des prises de décisions. - Les femmes et filles en plus de 60 % seront à la hauteur pour l'effectivité de la parité homme femme en République Démocratique du Congo 	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte des données, documentation et publication de résultats. - Collecte des données, documentation et publication de résultats. 	L'opposition des hommes ou autres acteurs à la participation par les femmes et filles à l'égalité des chances, nécessitera une forte sensibilisation des hommes et de ces autres acteurs.

LIGNES STRATEGIQUES 2

Le Réseau Nawey en collaboration avec les organisations de la République Démocratique du Congo membres de Nawey sont appelées à faire le suivi sur terrain de leurs travaux auprès des filles et femmes et des acteurs sensibilisés autour l'accès des femmes et filles à l'éducation et à l'instruction.

RESULTAT 1.3	Existence sur terrain, des organisations membres de Nawey pour le suivi et l'évaluation de leurs actions sur l'éducation des femmes et filles	Plus de 80 % de terrain d'action explorés par les agents de formation de Nawey en République Démocratique du Congo.	L'inaccessibilité de certains territoires du rayon d'action de Nawey et ses partenaires nécessitera l'utilisation d'un engin approprié pour rendre l'accessibilité des territoires faciles.
--------------	---	---	---

OBJECTIF GENERAL

Parvenir à éliminer les discriminations socio économique, politico juridique, socio sanitaire, socio religieuse, socioculturelle

OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION	HYPOTHESES
OBJECTIF SPECIFIQUE 3 - Contribuer à l'accès par les filles et femmes en général, aux soins de santé ainsi qu'à leur prise en charge	-Elimination de plusieurs maladies infectieuses et génitales chez les filles et femmes	-70 % des femmes et filles contre 75% des hommes guéries ou épargnées des infections génitales et autres, des complications lors des accouchements,	- Collecte des données, documentation et publication de résultats.	L'insuffisance des moyens financier pouvant empêcher l'atteinte de cet objectif poussera le gouvernement à adopter une politique et un budget capable de faire face à la prise en charge sanitaire des femmes. L'insuffisance des moyens financier pouvant empêcher

<p>médicale presque dans tous les domaines sanitaires par l'Etat.</p>	<p>- Diminution des maladies endémiques et épidémiques comme la malaria, la fièvre typhoïde, les maux d'estomac, troubles cardiovasculaires dans des nombreuses familles.</p>	<p>-plus de 60% des femmes et filles contre 65 % des hommes ne souffrent plus des maux d'estomac et des crises cardiaques par manque à cause de leur prise en charge médicale par l'Etat.</p>	<p>- Collecte des données, documentation et publication de résultats.</p>	<p>l'atteinte de cet objectif poussera le gouvernement à adopter une politique et un budget capable de faire face à la prise en charge sanitaire des femmes.</p>
---	---	---	---	--

LIGNE STRATEGIQUE 1

Avec l'appui de Nawey, les organisations membres du Réseau Nawey en République Démocratique du Congo, seront appelées à sensibiliser sérieusement la Société Civile de la RD CONGO, afin de mener des plaidoyers auprès des gouvernants afin de les amener à voter un budget capable de doter les hôpitaux et centres médicaux de la RD CONGO pour une prise en charge sanitaire efficace des femmes et leurs familles dans le pays.

<p>RESULTAT 1.1</p>	<p>Vote et mise en application des lois et politiques pour la prise en charge sanitaire</p>	<p>80% des femmes et filles contre 80% des hommes, voient leurs santés améliorées</p>	<p>- Collecte des données, documentation et publication de résultats.</p>	<p>L'inapplicabilité des lois et politiques votés par le gouvernement pour la prise en charge sanitaire des filles et des femmes et leurs familles obligera les organisations membres de Nawey à multiplier des plaidoyers</p>
---------------------	---	---	---	--

	des filles et des femmes et leurs familles	en République Démocratique du Congo en 2012.		auprès de ce dernier afin de l'amener à fléchir sa position en la matière.
RESULTAT 1.2	Les infrastructures adéquates permettant aux femmes d'accéder facilement aux services des soins de santé construits	<p>Un budget suffisant pour couvrir tous les besoins sanitaires de la population en général et en particulier de la femme mis sur pied dans le pays.</p> <p>80% des problèmes sanitaires et d'accès faciles aux soins de santé par les femmes et leurs familles réduites</p>	- Collecte des données, documentation et publication de résultats.	

LIGNES STRATEGIQUES 2

Les Réseau Nawey par l'intermédiaire de ses organisations membres de la République Démocratique du Congo font des plaidoyers afin d'inciter le gouvernement congolais à adopter une politique des formations des spécialistes médicaux Dans le domaine de santé des femmes et filles afin d'intervenir lorsque leurs interventions s'avèrent indispensables auprès des femmes qui présentent des situations critiques de santé.

<p>RESULTAT 1.3</p>	<p>- un nombre important des spécialistes dans le domaine des femmes et prêt à intervenir auprès des femmes qui présentent de complications sanitaires liées à leur genre ont été formés et interviennent dans les différentes formations sanitaires auprès des femmes malades en RD CONGO en 2012.</p>	<p>Plus de 70% de taux de mortalité à l'accouchement des femmes ont diminué près de 75 % de taux d' infections génitales chez les femmes ,des cancers des seins ,des cancers de l'utérus des femmes ou filles souffrant des kyste d'ovaire ont diminué. Amélioration de santé des 75 % des femmes et des filles contre 80% des hommes en République Démocratique du Congo.</p>	<p>L'échec de la sensibilisation auprès du gouvernement nécessitera les multiplications des plaidoyer des Organisations Nawey en RD CONGO.</p>
-------------------------	---	--	--



B. LIGNE STRATEGIQUE PRIORITAIRE

Pour arriver à atteindre ces objectifs en République Démocratique du Congo, le Réseau Nawey est appelé à suivre les lignes stratégiques prioritaires suivantes

- A se mettre d'accord avec le gouvernement de la RD Congo sur certains accords et textes leur permettant à procéder à leurs intervention auprès des ces organisations membres dans le but de la protection et la promotion des droits des femmes ainsi que pour l'amélioration de leur condition de vie pour la résolution des problème énumérés dans le Diagnostic situationnel de violation des droits des femmes en RD Congo,
- peut doter les organisations feminimes défense de droits des femmes du Réseau NAWAY des moyens efficaces leurs permettant d'assurer les suivis d'exécution des textes juridiques protégeant les droits des femmes dans tous les domaines de la vie le quels textes doivent être voté par le parlement et promulgué par le président de la république,
- aussi le Réseau NAWAY et ses organisations membres seront appelés à ses mettre d'accord sur un principe donné de collaboration et de travail s'ils veulent arriver à l'atteinte des objectifs fixés.

C. LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action à mettre en œuvre pour la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés est

- Les organisations membres du Réseau NAWAY que nous sommes doivent sensibiliser profondément nos semblables femmes et filles qui se trouve dans la



catégorie sociales touche par les problèmes que nous avons élaborés dans le diagnostic et en cet effet plusieurs séances de la sensibilisation seront faites.

- Ceci leur permettre d’être conscientisées en ses domaines.
- Une collaboration efficace entre les membres et les représentants des organisations membres de NAWAY n’est pas à négliger pour la réalisation des objectifs.
- Pour cela une intense communication doit être permanente
- Par cet effet, les organisations membres du Réseau NAWAY que nous sommes sont appelés a former nos agents clés au TIC, outils efficace d’intervention dans le domaine de la protection, de la promotion ainsi que de défense des droits des femmes.

Tous ceci constituent un plan d’action de réalisation des objectifs d’intervention de Réseau NAWAY pour de la protection, de la promotion ainsi que de défense des droits des femmes en République Démocratique du Congo.

LE PLAN DE SUIVI

1. PLAN D’OBTENTION DE DONNEES	
Indicateurs	<p>- 70 % des femmes et filles contre 80 % des hommes commencent à bénéficier de leurs droits sociopolitiques, socio économique, politico juridique, socio environnemental ainsi que le droit socio religieux.</p> <p>- plus ou moins 65 %) Des auteurs de violations des droits des femmes commencent à être poursuivis par la justice congolaise et jugée.</p> <p>-55 % des femmes et filles contre 60 % d’hommes commencent à participer aux espaces de prises des décisions accèdent à l’utilisation et au contrôle des ressources</p>

	sociales, économiques, politiques, culturelles et psychologiques.
Point de départ ou référence	La situation ou le fait d'inapplicabilité totale des lois votées en faveur des femmes pour que l'égalité du genre soit réellement observée en République Démocratique du Congo.
Objectifs 1	- faire appliquer totalement des lois votées en faveur des femmes pour que l'égalité du genre soit réellement observée en République Démocratique du Congo à partir de l'année 2013.
Sources de données	- Enquêtes et interviews qui seront réalisés par les responsables de réalisations des objectifs auprès des bénéficiaires. - Enquêtes et interviews qui seront réalisés par les responsables de réalisations des objectifs auprès des bénéficiaires
Méthode de prélèvement des données	Enquête par questionnaire et par interview
Fréquence au chronogramme de la collecte de données	Mai, Août, Octobre, Novembre, Décembre (5 mois) 2013
Responsabilité de l'acquisition de données	Les agents clés formés par les organisations membres du Réseau Nawey, les volontaires choisis, ainsi que les personnes choisis dans les organisations membres du Réseau Nawey de la RD Congo

2. NOTIFICATION DES DONNEES ET COMMUNICATION DE L'INFORMATION	<p>1. Rapport :</p> <p>a. Contenus :</p> <p>*media (personnes choisies dans les organisations membres du Réseau Nawey en RD Congo)</p> <p>*Publicité : radio et télévision</p> <p>*événement : organisation des conférences et séminaires d'échange</p> <p>b. chiffre : 1000 dollars US</p>
--	--



	<p>2. Destinateurs : ce sont le bénéficiaires de la dite stratégie (femmes marginalisée et ciblées par les organisation de la RD Congo membre du Réseau Nawey)</p> <p>3. Date d'émission de l'information A partir du 1juin 2013 jusqu'au 31 décembre 2013</p>

1.

PROCESSUS DE SUIVI ET D'EVALUATION

OBJECTIF GENERAL:	
OBJECTIF SPECIFIQUE 1:	
SUIVI	EVALUATION
<p>Vers la fin de la mise en oeuvre de notre plan opérationnel (soit un, deux ou trios ans) par exemple 4 mois avant la fin de l'année de la durée de l'exécution de notre plan opérationnel, c'est-à-dire la promotion et la protection des droits des femmes à plusieurs niveaux en RDC, les organisations membres du Réseau Nawey en collaboration avec le Réseau Nawey pourront examiner :</p> <p>1) si les différents résultats prévues au début de la réalisation de notre plan sont : est-ce que</p> <p>A1 les textes légaux votés et approuvés par les parlements et signés par le président de la République sont réellement mis en application grâce aux suivis de ces organisations c'est-à-dire</p>	<p>A la fin de la mise en exécution du PA, le Réseau Nawey pourra procéder à l'élévation suivante auprès de ses organisations partenaires en RDC.</p> <p>1) la pertinence de la stratégie : les questions suivantes peuvent être posées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est-ce que la lutte pour mettre fin à des diverses discriminations vis-à-vis des femmes et filles sur tous les plans en RDC, répond réellement aux besoins des femmes ? <p>2) Efficacité</p> <ul style="list-style-type: none"> - est-ce que tous les objectifs spécifiques ont été réalisés et atteints avec efficacité par exemple : - Diminution des taux d'analphabétisme - Accès accrues des femmes aux soins de santé - Application accrues de lois et textes

<p>par exemple des auteurs des viols et violences faites aux femmes commencent réellement à être punis ?</p> <p>A2 les taux d'analphabétisme des femmes et filles ont-ils baissé ou sont-ils égaux par rapport à ceux des hommes ?</p> <p>A3 les femmes ont-elles à présent accès aux soins médicaux appropriés et/ou accèdent-elles à présent aux médecins capables de recourent les problèmes sanitaires typiquement féminins ?</p> <p>B1 le pourcentage des auteurs de viols a-t-il baissé ?</p> <p>Les femmes ne sont plus violentées ou violées.</p> <p>B2 un pourcentage important des femmes et des filles commence à lire et écrire ?</p> <p>Commencent-elles à participer aux organes de décision ? au même pied d'égalité que les hommes.</p> <p>B3 les problèmes sanitaires des femmes (décès à l'accouchement, infections génitales,...) ont baissé chez les femmes par rapport aux hommes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - les activités prévues dans le plan d'action de Nawey et ses membres se déroulent-elles dans le respect du chronogramme ? <p>c'est-à-dire par exemple, les formations des femmes, les sensibilisations des acteurs à tous les niveaux, pour leur implication et protection des droits des femmes ont été exécutées telles que prévues ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Fond alloué et prévu pour l'exécution de ces activités ont été utilisés comme prévu ? 	<p>légaux votés et signés en faveur des femmes,...</p> <p>3) Efficience : les ressources allouées ont-elles été utilisées pour la réalisation de notre objectif ?</p> <p>Est-ce que tous ces trois paramètres réunis peuvent-ils permettre la pérennité de la mise en œuvre du plan d'action même après la fin de l'échéance de la durée du projet ?...</p> <p>Voilà autant des questions susceptibles de permettre au Réseau Nawey d'évaluer ses organisations membres engagées dans la mise en œuvre du plan d'action.</p>
--	--



CHAPV PROCESUS DE DIVISION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

Sect. I. STRATEGIE GENERALE DE COMMUNICATION

A. OBJECTIFS GENERAUX DE COMMUNICATION

A1

- **Informez le public de la RDC par la voie du medias (radio, séminaire, affiche ou banderole) le plan d'action opérationnel du Réseau Nawey sur la protection et la promotion des droits des femmes en R D Congo.**
- **Tenir au courant les acteurs sociaux économiques, religieux, politiques, susceptibles d'opérer un changement basé sur les violations des droits des femmes en RDC.**

B. groupes destinaires

- les femmes et filles et tous les hommes concernés par le plan d'action opérationnelle du Réseau Nawey
- tous les acteurs religieux, économiques, sociaux, politiques capables d'opérer un changement vis-à-vis de violations des droits des femmes.

C. Objectifs concrets pour chaque groupe spécifique associé aux objectifs du plan stratégiques

1. Objectif 1 – plan stratégique 1

2.

a. groupe spécifique 1 : les acteurs politiques et gouvernementaux

les organisations membres de Nawey en RDC en collaboration avec RN doivent faire connaître au public :

- leur sensibilisation des acteurs politiques et gouvernementaux sur la mise en application sérieuse des l'ensemble des lois et textes légaux votés et signés en faveurs des droits des femmes en R D Congo.



- Leurs efforts à faire appliquer rigoureusement par les politiques de la RDC, les lois et textes légaux en faveur du respect des droits des femmes.

b. groupe spécifique 2 : objectifs 1- plan stratégique 1

les autres acteurs : religieux, sociaux, économiques

les organisations membres de Nawey en RDC en collaboration avec le RN doivent communiquer par media public :

- leurs sensibilisations des acteurs religieux, économique et sociaux sur leurs réelles interventions dans l'appui des actions des organisations membres de Nawey et le réseau Nawey elle-même auprès des politiques et les membres du gouvernement sur la mise en application vigoureuses des textes et lois en faveur des femmes et filles en République Démocratique du Congo.
- Leurs sensibilisations des femmes, filles, hommes et tous les autres membres de la société civile sur leurs véritables implications sur les actions des OM et RN en collaboration avec le RN auprès des acteurs politiques et gouvernementaux sur le respect et la mise en applications des lois et textes légaux en faveur des femmes et filles en RDC.

3. objectifs spécifiques 2- plan stratégique 2

a. groupe spécifique 1 : les acteurs politiques : parlements et membres du gouvernement

Une communication des membres du RN en RDC en collaboration avec le RN au public sur :

- leurs suivis auprès des politiques sur le respect et l'exécution des textes légaux et lois protégeant les droits des femmes dans tous les domaines en RDC

-

b. groupe spécifique 2 : les acteurs sociaux religieux etc.



- leurs suivis sur les implications des femmes et filles congolaises ainsi que tous les autres acteurs sociaux, religieux et économique dans le respect de la mise en application rigoureuse des lois et textes légaux en vigueur en R D Congo.

-

4. Objectifs spécifiques 3- plan stratégique 3

a. groupe spécifique 1 : les acteurs politiques

- communication des responsables du plan d'Action (membres du RN en RDC et le RN) auprès du public congolais sur la sensibilisation des acteurs politiques pour leur appui aux responsables du plan d'action en l'occurrence les membres du RN en RDC et le RN dans l'éducation des filles et l'alphabétisations des femmes et jeunes filles.
- Informer le public congolais sur le suivi de la sensibilisation que font les responsables du plan d'action.

-

b. groupe spécifique 2 : les acteurs de la société civile

*Tenir du public congolais au courant de :

- leur conscientisation des acteurs de la société civile sur l'ampleur du problème que revêt l'instruction et l'éducation des filles et des femmes et l'analphabétisme en faisant encore le suivi de leurs actions.

-

5. Objectifs spécifiques 3- plan stratégique 3

a. groupe spécifique 1 : les acteurs politiques

- les OMRN en collaboration avec le RN, doivent tenir le public congolais au courant de :

-



- leurs démarches de plaidoyers auprès des politiques dans le but de voter un budget capable d'assurer la prise en charge sanitaire des femmes et leurs familles.

b. groupe spécifique 2 les acteurs de la société civile

*les OMRN en collaboration avec le RN, sont appelées à informer le public congolais de :

- l'implication de ces derniers dans les démarches des plaidoyers qu'elles (comme MRN et RN) auprès des politiques pour le vote du budget en faveur de la santé de femmes et filles.

6. Objectifs spécifiques 4- plan stratégique 4

a. groupe spécifique1- les acteurs politiques

*communication sur :

- les démarches des OMRN et RN auprès des politiques afin qu'ils adoptent une politique de formation des médecins professionnels de santé capables d'intervenir auprès des femmes et filles qui connaissent des problèmes spécifiques de santé
-

b. groupes spécifiques 2 : les acteurs de la santé civile

* une communication sur :

- l'implication de la société civile dans les démarches des OMRN en collaboration avec le RN auprès des politiques sur les questions que posent les problèmes de santé des femmes et leurs familles en R D Congo.
 - Leur suivi sur la question.
- plus ou moins 60% des femmes ou filles sont victimes des harcèlements en milieu de travail.
-



- plus ou moins 50% des femmes continuent à être victimes des surcharges des travaux au foyer, des violences domestiques sans aucune poursuite ni du main vides membre de familles du mari.

Les femmes (+ de 60% n'ont pas accès aux postes considérables en politique .

Les perspectives pour guider le Réseau Nawey dans leur plan opérationnel auprès de ses membres en République Démocratique du Congo s'orientent toujours vers les diagnostics situationnels des violations des droits des femme congolaise que nous venons de décrire dans l'unité 4

Il s'agit de

-violation de droit socio économique politico juridique, socio environnementaux, socio sanitaire culturels religieux.

Un fait majeur est à signaler a ce domaine est que tout au long de l'unité 5, nous venons de nous entendre plus sur les domaine socio juridique et sanitaire en l'occurrence les droit de femmes à la politique et à la liberté de vie et d'opinion et à l'accès au soin de santé. Et ceci parce que nous nous sommes dit que pour avoir droit à jouir de la gestion de son environnement et à vivre dans un environnement décent, à jouir d'une liberté culturelle et religieuse, à jouir d'une autonomie économique , il faut nécessairement tout d'abord que la femme ait une bonne santé parce qu'il parvient à avoir accès au soins médicaux , qu'elle soit instruite et éduquée et enfin qu'elle ait un parcelle d'opinion dans l'espace de prise de décision.

Ce sont autant des perspectives dont le Réseau Nawey est appelé à tenir compte lorsqu'il mettra en application les stratégies de son plan opérationnel.



D .Activité de communication

Numéro	Nature des activités	Responsabilités de leurs réalisations
1	sensibilisation de acteurs politiques et membres de gouvernement sur la mise en application sérieuse de l'ensemble des lois et textes légaux votés et signés en faveurs des droits des femmes en RD Congo	Formation d'une équipe ou d'un groupe de travail parmi les personnalités habilitées avec l'aide de nos agents clés formés en organisant des réunions et de rencontre de formulation des plaidoyers et de délégation auprès des autorités compétentes de l'Etat ainsi que de la société civile (religieux,économiques et éducatives,...)
2	Sensibiliser des acteurs sociaux religieux et économiques	Formation d'une équipe de sensibilisation dans les organisations membres du Réseau Nawey
3	Leurs efforts de faire appliquer rigoureusement par les politiques ces lois et textes légaux	Idem
4	Démarches des plaidoyers des organisations membres du Réseau Nawey auprès des politiques et les acteurs de sociétés civiles pour leurs implications et les votes de budget capable de permettre aux femmes et leurs familles d'accéder facilement aux soins médicaux	Formation d'une équipe ou d'un groupe de travail parmi les personnalités habilitées avec l'aide de nos agents clés formés en organisant des réunions et de rencontre de formulation des plaidoyers et de délégation auprès des autorités compétentes de l'Etat ainsi que de la société civile (religieux,économiques et éducatives,...)



		Ces personnes seront choisi parmi les membres organisations du Réseau Nawey en RD Congo, chargées de la mise en application de plan opérationnel en collaboration avec Nawey auprès des
5	- Démarches des organisations membres du Réseau Nawey auprès des politiques pour un vote de politique de formation des médecins spécialistes capables d'intervenir dans les problèmes spécifiques de santé des femmes	Idem

D.2 .Outils de communication choisi

a) Media

Les personnes choisis dans les organisations membres du Réseau Nawey en RD Congo ,se chargerons de la diffusion des stratégies du plan opérationnel .cette diffusion se fera soit par les chaînes des Radios et de Télévisions locales les plus suivies pour une meilleurs diffusion

b) Publicité

Se fera également par des Radios et de Télévisions locales les plus suivies et écoutées.

c) événement

L'organisation de rencontre et des séminaires se feront grâce aux affiches et des banderoles annonçant la diffusion des stratégies du plan opérationnel

E. Indicateurs des résultats

E.1.conception des objets des communications



<p>R1. I.1 Effectivité de la mise en application des lois et textes légaux votés par le parlement et promulgués par le président de la république en faveur des femmes en RD Congo</p>	<p>Outils des communications Media -événement (affiche, séminaire,...)</p>
<p>R2.I.2 Collaboration tripartite entre le gouvernement de la RD Congo ,le Réseau Nawey et les organisations membres du Réseau Nawey de la RD Congo , pour le suivie et l'évaluation de la mise en application du plan opérationnel en RD Congo.</p>	<p>Outils des communications Evennement- séminaire – sensibilisation des acteurs politiques et gouvernementaux</p>
<p>R3.I.3 égalité de chance entre les hommes et les femmes en RD Congo</p>	<p>Outils des communications Media - publicité</p>

E. 2. Disposition sur le commentaire

Vers la fin de chronogramme prévu pour l'exécution de notre plan opérationnel nous organisation membres du Réseau Nawey, nous devons prévoir les dispositions pour recevoir les commentaires des bénéficiaires. A notre niveau ,nous devons voter un comité qui sera à l'écoute des critiques ou autres reproches vis-à-vis des activité que nous réalisons.



Il est à signaler ici que par exemple lors d'une rencontre ou d'une séance d'évaluation à la quelle seront présents les délégués des bénéficiaires de nos activités, il sera question d'élaborer des fiches sur les quelles seront repris les questions telles que -est ce que nos plaidoyers auprès des tenants des politiques répondent –ils réellement aux besoins de violations des droits des femmes repris dans le diagnostics situationnels ?

-est-ce que ces plaidoyers ont-ils réussi à donner un changement positif dans l'amélioration de droits de femmes en RD Congo ?

- est-ce que le fonds allouer au plan d'action ont réellement servi à la réalisation des dits plaidoyers ?

Voilant autant des questions qui sont pour nous les dispositions à recevoir les commentaires. ces questions seront immédiatement remises auprès des personnes présentent à la rencontre ,complétées et retournées au membres du comité chargé de faire l'évaluation du plan opérationnel en RD Congo . les réponses seront données d'une façon anonyme afin de permettre la libre opinion.

F) Ressources

a)Ressources humains

*** Notre activité**

15 personnes (journée selon les différentes communes et quartiers)

* Membres de l'équipe responsables des activités de communication

OBJECTIF GENERAL : Parvenir à éliminer les discriminations socio économique, politico juridique, socio sanitaire, socio religieuse, socioculturelle.																			
OBJECTIF SPECIFIQUE 1. - faire appliquer totalement des lois votées en faveurs des femmes pour que l'égalité du genre soit réellement observée en République Démocratique du Congo à partir de l'année 2013.			INDICATEURS - 70 % des femmes et filles contre 80 % des hommes commencent à bénéficier de leurs droits sociopolitiques, socio économique, politico juridique, socio environnemental ainsi que le droit socio religieux. - plus ou moins 65 %) Des auteurs de violations des droits des femmes commencent à être poursuivis par la justice congolaise et jugée. 55 % des femmes et filles contre 60 % d'hommes commencent à participer aux espaces de prises des décisions, accèdent à l'utilisation et au contrôle des ressources sociales, économiques, politiques, culturelles et psychologiques.											SOURCES DE VERIFICATION - Enquêtes et interviews qui seront réalisés par les responsables de réalisations des objectifs auprès des bénéficiaires. - Collecte des données, documentation et publication de résultats.					
RESULTATS	INDS	F.V.	ACTV	CHRONOGRAMME												BUD.	R.M.P	RESPONS.	
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
<p>O1 -Application effective des lois et textes votés en faveur des femmes</p> <p>R1 - équilibre entre homme femme dans le partage des responsabilités, dans la gestion des droits à plusieurs niveaux en RD Congo</p>	<p>I. 70% des femmes contre 80% des hommes commencent à bénéficier de leurs divers droits -55 % des femmes et filles contre 60 % d'hommes commencent à participer aux espaces de prises des décisions, accèdent à l'utilisation et au contrôle des ressources sociales, économiques, politiques, culturelles et psychologiques.</p> <p>O1. Applicabilité totale de Lois et textes votés en faveur des femmes</p> <p>R1.1 Fin de l'impunité des</p>		<p>R1.A1 Sensibilisation des acteurs politiques concernés par le changement concernant les femmes</p>		X	X	X	X	X								15000\$	<p>Salle Papiers, cahiers, stylo, Frais de transports, perdiem, pour atelier de sensibilisation.</p> <p>Acteurs formés</p>	<p>Organisations Membres du Réseau Nawey(OM R N)</p>

	<p>I. Idem</p> <p>O1. Idem</p> <p>R2.2 Les questions des femmes sont prioritairement prises en compte par les femmes elles-memes parties prenantes au pouvoir.</p> <p>I. Idem</p> <p>O1. Idem</p> <p>R2.3. Jouissance de l'autonomie politique, économique et sociale par les femmes</p>	<p>Sensibilisation des femmes pour leurs participations massives aux votes des leurs semblables candidates aux postes de représentations</p> <p>Renforcements des capacités économiques, politiques et éducatives des femmes par l'intensification des formations dans les domaines</p>																															
		R2A3							X																								
Total		Suivi et évaluation																															

	<p>cadres exigeants de connaissances intellectuelles pour y adhérer</p> <p>R1.1 - les filles et femmes en RD CONGO, auront accédé à l'instruction et à l'éducation Dès 2013</p> <p><u>I Idem</u> O2 Idem R2.1 - Les filles et femmes peuvent accéder à l'égalité des chances dans les pays au même titre que les hommes.</p>		<p>Sensibilisation des filles et femmes elles-mêmes à participer à leurs éducations.</p> <p>R2.A1. Renforcement des capacités des femmes en droits, leadership de la femmes bref en petits métiers</p>																																					
	<p>I.O2.R .2. - Les filles et femmes peuvent accéder à l'égalité des chances dans les pays au même titre que les hommes.</p> <p>I.O2.R23 Existence sur terrain, des organisations membres de Nawey pour le suivi et l'évaluation de leurs actions sur l'éducation des femmes et filles</p>		<p>R1.A2 Campagne de mobilisation pour le maintien de la parité homme-femme en rd congo</p> <p>R2.A3 Suivi et évaluation des activités membres de Nawey sur terrain</p>																																					
TOTAL 2																																								

<p>O3 - Contribuer à l'accès par les filles et femmes en général, aux soins de santé ainsi qu'à leur prise en charge médicale presque dans tous les domaines sanitaires par l'Etat.</p> <p>R2 -la représentativité égale des femmes aux instances des prises des décisions que les hommes en République Démocratique du Congo</p>	<p>I. 80% des femmes et filles contre 80% des hommes, voient leurs santés améliorées en République Démocratique du Congo en 2012. -Un budget suffisant pour couvrir tous les besoins sanitaires de la population en général et en particulier de la femme mis sur pied dans le pays. -80% des problèmes sanitaires et d'accès faciles aux soins de santés par les femmes et leurs familles</p> <p>O3. Idem R3.1 Vote et mise en application des lois et politiques pour la prise en charge sanitaire des filles et des femmes et leurs familles</p>		<p>R3. A1 plaidoyers auprès des gouvernants afin de les amener à voter un budget capable de doter les hôpitaux et centres médicaux de la RD CONGO pour une prise en charge sanitaire efficace des femmes et leurs familles dans le pays, dès 2013.</p>											<p>25000\$</p>	<p>idem</p>	
	<p>I. 80% des problèmes sanitaires et d'accès faciles aux soins de santés par les femmes et leurs familles réduites</p> <p>O3. Idem R3.3 Les questions des femmes sont prioritairement prises en compte par les</p>		<p>R3. A2 Seminaire d'information et de sensibilisation de la majorité des acteurs et professionnels de santé à leur implication sincères dans l'amélioration des conditions sanitaires des</p>										<p>72000\$</p>	<p>Idem</p>		

	femmes elles-memes parties prenantes au pouvoir. I. Idem O1. Idem R2.3. Jouissance de l'autonomie politique, économique et sociale par les femmes		femmes et filles en RD CONGO dès 2013_																
	I - un nombre important des spécialistes dans le domaine des femmes et prêt à intervenir auprès des femmes qui présentent de complications sanitaires liées à leur genre ont été formés et interviennent dans les différentes formations sanitaires auprès des femmes malades en RD CONGO en 2013. 03 Idem <u>R3.3</u> -Plus de 70% de taux de mortalité à l'accouchement des femmes ont diminué -près de 75 % de taux d' infections génitales chez les femmes ,des cancers des seins ,des cancers de l'utérus des femmes ou filles souffrant des kyste d'ovaire ont diminué. -Amélioration de santé des 75 % des femmes et des filles contre		R2A3 Sensibilisation des acteurs politiaues congolaises à voter un budget-santé susceptible de financer la formation des personnels médicaux spécialistes capables d'assurer une prise en charge au'il faux aux problèmes sanitaires des femmes et filles en RD CONGO.						X	X	X	X	X	X				10800\$	Idem

Les membres qui ont participé à la réalisation de ce travail :

N°	Noms et post noms	Organisations	Adresses
1.	WAMUZILA ILUBA Hélène	IFESIDI	iwamuzila@yahoo.fr +243 997782004
2.	APENDEKI MUZALIA Neuilly	FAPE	neuillymuzaape@yahoo.fr Tél : +243 810497091
3.	NGALULA TCHANDA Olga	ASOFFE	olgatchanda@yahoo.fr Tél : +243 997602240
4.	KWILYAME Aimée	ACOFED	acofedng@yahoo.fr Tél : +243 853223168
5.	BORA RUSOMOARA Marthe	INIREC	bora.inirecc@yahoo.fr Tél :+ 243 810551436
6.	BITAHA MUSIME Lucie	URT	urtcongo2006@yahoo.fr Tél : +243 815233008
7.	MULASI SADI Sarah	ASOFFE	sarahvictoire@yahoo.fr Tél :+243 812025393
8.	REHEMA KIKWAYEBA Nene	INIREC	nene.inirecc@yahoo.fr Tél :+243 994622028

